HANDICAP & ACCESSIBILITÉ

Une action volontariste en faveur de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est menée depuis plusieurs années à Mantes-la-Jolie. Plusieurs établissements doivent encore être mis aux normes. Un plan d'investissement a été adopté pour atteindre cet objectif.

UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Accident de la vie, vieillissement de la population, handicap... Chacun d'entre nous peut, à un moment de sa vie, être confronté à ces épreuves. C'est pourquoi la Ville se mobilise afin que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer partout sans rencontrer d'obstacle. Cet objectif se traduit par un Agenda d'Accessibilité Programmée qui définit une série d'investissements pendant 9 ans dans la quasi-totalité des structures et bâtiments municipaux, pour un montant frôlant les 2,5 millions d'€.

> *Il est nécessaire de prendre en compte les problématiques de chacun.*

Adaptation progressive

Lorsque la Ville construit ou rénove une rue ou un équipement, elle a pour obligation de respecter les normes les plus exigeantes. Pour l'ensemble de son parc immobilier, cette adaptation ne peut être que progressive pour coller à la réalité budgétaire.

Priorité sera donc donnée aux établissements recevant le plus de public et aux écoles dont les travaux sont réalisables dans un délai court. Viendront ensuite les sites nécessitant des études préalables, et les bâtiments dédiés aux activités sportives. Enfin, seront traitées les Installations ouvertes au Public ainsi que les établissements qui nécessitent des travaux lourds.

L'Agenda permettra d'achever la mise en conformité des bâtiments à toutes les personnes handicapées, quel que soit leur handicap (moteur, sensoriel, cognitif, mental ou psychique). Il a pour but de supprimer peu à peu toute rupture dans leurs cheminements quotidiens.

DUODAY BOOSTE L'INCLUSION

La Ville de Mantes-la-Jolie participe, à l'opération nationale DuoDay. Le principe : former des duos entre une personne en situation de handicap et un professionnel volontaire, le temps d'une journée.

Selon un rapport récent du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), 18% des personnes en situation de handicap sont au chômage, contre 9% pour l'ensemble de la population. Ces chiffres alarmants ne risquent pas de diminuer, surtout en période de crise sanitaire. Mais, la Ville de Mantes-la-Jolie multiplie les actions, en collaboration avec les associations locales, pour inverser cette tendance.

Dernière en date, le DuoDay du 19 novembre 2020, a vu la formation de binômes stagiaire en situation de handicap / salarié volontaire. La Ville a ainsi pu proposer 8 duos. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active et immersion professionnelle au sein des différents services de la Ville mais aussi des structures municipales.

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/solidarite/handicap-accessibilite?

Autre action récurrente, la traditionnelle « *Opération Brioches* ». Chaque année, l'argent récolté lors de cette vente de viennoiseries aide à améliorer le quotidien des personnes accueillies dans les établissements de l'association Délos Apei 78, dont l'Esat l'Envol (située dans la zone de la Vaucouleurs). Cette structure médico-sociale offre un travail et une rémunération garantie aux personnes en situation de handicap et visent à leur (ré)insertion sociale et professionnelle.

L'association l'Envol

L'Association a pour objet, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (U.N.A.P.E.I.), à laquelle elle adhère :

- De poursuivre, au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux de toutes les familles comportant des enfants, adolescents ou adultes handicapés, en vue de favoriser leur plein épanouissement.
- De venir en aide à ces familles par des renseignements, des conseils et de promouvoir et mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire au meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants inadaptés.
- De créer et de gérer des établissements ou services appropriés, visant à l'éducation, les soins, la formation, la mise au travail, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation des loisirs, la retraite, etc... des personnes handicapées.
- De développer entre les familles un esprit d'entraide et de solidarité en les incitant à s'unir par une participation active à la vie de l'Association et de l'Union.

Z.A.Vaucouleurs
8, rue de la Cellophane, 78711 Mantes-la-Ville
Tel. : 01 30 92 59 09 / Fax : 01 30 92 77 99
Courriel :
lenvol.siege@free.fr

Site internet :
www.adapei78.com/adapei/APEI_Envol.htm (http://www.adapei78.com/adapei/APEI_Envol.htm)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées 78

Ses services :

- Des renseignements sur la scolarité, le travail, les loisirs, les prestations légales, l'adaptation de votre logement, les aides aux transports.
- Un accompagnement pour réaliser votre plan d'aide individualisé, pour vous permettre d'accéder aux droits et aux prestations légales, pour coordonner toutes les interventions nécessaires à votre vie quotidienne.
- Une écoute sur les problèmes de maltraitance et d'isolement.
- Le lieu pour déposer vos dossiers pour les droits et prestations que vous demandez
- Une équipe est à votre service et travaille en lien avec tous les professionnels médico-sociaux, les partenaires et votre entourage pour votre projet de vie, votre bien-être dans votre environnement et le suivi de toutes vos demandes.

Plus d'informations :

POLE AUTONOMIE TERRITORIAL SEINE AVAL - ANTENNE OUEST
Adresse : 1, rue de la Somme – Immeuble Hermès

78200 MANTES-LA-JOLIE
Tél. : 01 39 07 79 04
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Siège

Adresse postale uniquement (pas d'accueil au public):
TSA 60 100
78 539 Buc Cedex

Tél. : 0 801 801 100 (N° vert)
Courriel :
autonomie78@yvelines.fr

Site internet (http://www.mdph78.yvelines.fr/action-sociale/mdph78/index.htm)

Tennis de table, tennis, Handbike, Football...

Association Sportive Mantaise

15, rue de lorraine, 78 200 Mantes-la-Jolie

Tél. : 01 34 77 23 34 / Fax : 01 30 98 67 47

Courriel :

as.mantaise@wanadoo.fr

Site internet :

http://as-mantaise.asso.fr (http://as-mantaise.asso.fr/)